

communauté d'Israël représente l'humanité, comme l'indique le sens même de son élection.

Il ne faut cependant pas séparer ces jugements collectifs anticipés du jugement individuel final. En effet, les jugements collectifs anticipés ne sont pas complets, ni conformes à une rétribution équitable dans le cours de l'histoire (cf. Gn 18.25 pour la distinction des individus). Les communautés, nations, villes, etc., sont faites d'individus, et la part de faute que porte chacun dans les errements de son pays ou groupe sera prise en compte au jour du jugement dernier.

La troisième anticipation est la plus importante : c'est l'anticipation du jugement *face au Christ, face à son offre de salut*, et c'est un thème qui est spécialement présent dans l'Évangile de Jean. Dans Jean, Jésus souligne que le jugement a déjà lieu en sa présence. Le prince de ce monde est déjà jugé et celui qui choisit les ténèbres plutôt que la lumière, quand la lumière vient jusqu'à lui en la personne de Jésus, est déjà jugé, parce que les choses se décident à ce moment-là pour l'éternité (voir par exemple Jn 3.18-21). La décision prise face à Jésus est donc une anticipation du jugement final.

Le sens du jugement

Le jugement : dévoilement

Le principe même du jugement est la « manifestation » ou le dévoilement. Il s'agit de la mise au jour de la vérité de toute la vie, de la vérité des actes et des mouvements intérieurs aussi bien que du comportement externe que les autres auront pu voir. L'insistance est nette : Dieu jugera les actions cachées, qu'elles soient bonnes ou mauvaises.

L'être humain ne peut en juger, car il regarde à l'apparence (il ne peut faire autrement!), mais Dieu regarde au cœur (1 S 16.7). Le jugement, c'est le voile qui se lève sur la réalité des uns et des autres. Alors que règne la nuit ou le crépuscule, dans le cours de l'histoire, tant que Dieu patiente, avec les situations indistinctes auxquelles on peut penser, la lumière du jour du jugement apporte le dévoilement. « Tout ce qui se fait en secret sera dévoilé, et tout ce qui est caché finira par être connu » (Mt 10.26) : le jugement correspond à cette nécessité.

On pourrait dire que le jugement est l'apocalypse de la vie, car le mot « apocalypse » veut dire « dévoilement ». Le jugement fera apparaître d'abord ce que chacun aura fait, avec ses motivations, mais aussi le fait que telle personne aura placé sa vie dans les mains de Jésus-Christ, n'existant plus pour elle-même, devant Dieu, mais sous couvert du Christ. Cela montre que toute crainte par rapport à la justice du jugement peut être bannie. Le jugement correspond forcément à l'exacte justice, puisqu'il est la manifestation de la vérité. Tout sera exactement perçu, démêlé, tout sera manifesté en vérité.

Le jugement et les règles de l'univers

Le fait qu'il y a jugement signifie : la réalité globale ou le monde – non pas au sens des êtres humains hostiles à Dieu mais de la réalité universelle correspondant à la création de Dieu – *n'est pas neutre* ni indifférente. S'il n'y avait pas de jugement, on pourrait dire que chacun a sa conscience, mais que la réalité globale ne sanctionne pas ni ne réagit, qu'elle laisse passer aussi bien les crimes que les actes de générosité, les mensonges que les sacrifices, bref,

que la réalité est indifférente. Le fait du jugement proclame que tel n'est pas le cas. L'expérience semble dire le contraire – ceux qui commettent le mal s'en tirent – ce n'est qu'une apparence trompeuse! En fait, la réalité réagit. De même qu'on se fait mal quand on bafoue les lois de la physique (si l'on se lance à 50 km à l'heure contre un mur, par exemple), de même, il est douloureux de se heurter au mur de la justice, de la bonté et de la vérité, qui sont des réalités et des normes qui existent dans l'univers réel.

Le jugement signifie juste le contraire de ce que dit Albert Camus dans *L'Étranger*. *L'Étranger* raconte l'histoire d'un homme qui, sans motivation perceptible – c'est une des énigmes du livre –, en tue un autre. Emprisonné, il ne ressent aucun sentiment de culpabilité véritable; condamné, il s'abandonne à la « tendre indifférence de l'univers ». Mais le jugement qu'atteste l'Écriture dément qu'il y ait « indifférence de l'univers ». Au contraire, la personne qui lèse l'autorité du juste et du bien provoque une réaction, qui lui retombe sur la tête. De ce point de vue, le jugement est un objet d'espérance et de réconfort pour les victimes, pour tous ceux qui ont « faim et soif de justice ». Il est terrible d'ajouter à la souffrance causée par le mal la pensée que les bourreaux peuvent agir impunément. La promesse nous est faite que Dieu fera valoir la justice et établira son autorité par le jugement.

Le jugement et le juge

Car il n'y a pas seulement jugement – il y a *juge*. Le jugement est, pour ainsi dire, la réaction de l'univers, mais de l'univers non seulement physique : de l'univers moral et spirituel, rayonnement du Dieu personnel. Cette réaction

n'est pas la réaction d'une machine, même judiciaire, elle n'est pas d'abord un mécanisme compensateur : elle est la décision vraie, conforme à la vérité, d'un tel Dieu. Et non seulement d'un Dieu mystérieusement personnel : ce Dieu juge *par Jésus-Christ*, par celui même que nous connaissons, venu jusqu'à nous. Le visage du jugement est donc le visage de Jésus tel qu'il s'est fait connaître à nous. Cette conviction doit chasser la peur du jugement. L'amour bannit la peur, parce que la peur redoute le jugement, dit la première épître de Jean (1 Jn 4.18). Lorsque l'on connaît le juge, Jésus-Christ, « doux et humble de cœur » (Mt 11.29), on peut chasser la peur du jugement, même en sachant que les œuvres seront mises en lumière, seront parfaitement mesurées et jugées. Subsiste la crainte/respect, le sérieux responsable, mais, unis au juge, les croyants n'ont pas à redouter le jugement. Ils peuvent, dès le temps présent, connaissant la miséricorde du Christ, se mettre au diapason de cette miséricorde, qui interviendra aussi dans le jugement.

Il est important de rappeler que nous parlons d'un jugement miséricordieux, tout en étant juste, car Dieu est le Père de miséricorde. Au diapason de sa miséricorde, les croyants sont rendus capables d'exercer eux-mêmes, dans une certaine mesure au moins, la miséricorde, comme l'indique Jacques 2.12-13 :

Parlez et agissez donc comme des personnes appelées à être jugées par la loi qui donne la liberté. Dieu jugera sans miséricorde celui qui n'a témoigné aucune miséricorde aux autres; mais la miséricorde triomphe du jugement (la BS a « pitié »; la NBS « compassion »).

Ce texte est d'une audace inouïe. Il montre de quelle façon les croyants considèrent la perspective du jugement : objets de la miséricorde de Dieu en Jésus-Christ, ils sont appelés à s'imprégner de cette miséricorde, jusqu'à en éprouver les mouvements, par l'Esprit du Christ qui est en eux. Alors, ils n'ont plus rien à craindre. Dans la phrase : « la miséricorde triomphe du jugement », le mot « triomphe » ne rend pas correctement l'original grec. La Bible de Jérusalem traduit : « La miséricorde *se rit* du jugement. » Le verbe grec étonne : il évoque la vantardise, l'attitude de quelqu'un qui se vante aux dépens de quelqu'un d'autre. Autrement dit, la miséricorde est tellement assurée d'être la vie de Jésus en ceux qui lui appartiennent, qu'elle peut « faire la fanfaronne » face aux perspectives du jugement. Celui qui est en Jésus ne craint par le jugement : pour ses œuvres, il sait qui et quel est le juge : le Christ son Sauveur, qui lui fait partager sa communion – qui l'aime et qu'il aime!

Pour terminer, revenons aux versets de l'Ecclésiaste du début du chapitre (Ec 11.9; 12.13-14). Comment les lire? On en déduirait, en première impression mais à tort, que Dieu prend un malin plaisir, presque sadique, à suspendre une épée de Damoclès sur tous les plaisirs humains. « Profite de la vie, jeune homme, mais sache qu'il y a le jugement! » – comme pour jeter une ombre déplaisante sur tout plaisir qu'on pourrait goûter. Cette lecture est contredite par le reste de la Bible, et de l'Ecclésiaste, où ce thème revient. L'invitation à la joie exprime l'humilité du croyant et sa confiance en Dieu, qui lui permettent de profiter des biens de la création, d'apprécier toutes les choses bonnes que Dieu donne, parce que Dieu

veut que l'homme en jouisse. La logique de l'Ecclésiaste n'est pas le « oui, mais » rabat-joie. C'est l'appel à une vie responsable. Car la vie humaine n'est pas sans mesure.

Vivre comme l'indique l'Ecclésiaste, c'est vivre devant Dieu, recevoir de Dieu les plaisirs de la vie et les goûter parce que l'on sait que Dieu les approuve – le tout dans un contexte qui reste celui de la responsabilité des fils et des filles de Dieu. Ses enfants, ses rachetés, veulent présenter, finalement, à leur Père et Seigneur une vie qui aura valu la peine d'être vécue!